

GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE



Tables des matières

Introduction.....	4
Les objectifs du concours.....	4
Le comité de sélection.....	5
Les conditions d'admissibilité au concours.....	6
Les critères de sélection.....	7
La grille d'évaluation des réalisations.....	9
Les prix.....	10

Introduction

Via le *Prix d'innovation en santé et sécurité au travail*, l'Association Béton Québec (ABQ) souligne les efforts des employeurs et des travailleurs qui se distinguent par des réalisations remarquables pour améliorer la santé et la sécurité dans l'industrie du béton prêt à l'emploi.

Les objectifs du concours

Le *Prix d'innovation en santé et sécurité au travail* vise :

- à reconnaître les initiatives des producteurs de béton prêt à l'emploi en matière de prévention des accidents et des maladies du travail;
- à mettre en commun les idées ayant pour objectif de régler les problématiques de notre industrie.
- à valoriser les bons coups.

Il importe de préciser que ce concours reconnaît l'excellence d'une réalisation et non pas l'efficacité générale d'un établissement en matière de gestion

de la santé et de la sécurité au travail. Il ne faut donc ne pas confondre « prise en charge » et « initiative ou innovation » en matière de santé et de sécurité du travail.

Par exemple, le fait de pouvoir compter, au moment de l'inscription, 1000 jours sans accident de travail ne constitue pas une réalisation admissible au concours, puisque cela résulte de la prise en charge de la santé et de la sécurité au travail par l'entreprise. Il ne s'agit pas d'une mesure particulière, visant à corriger un problème bien défini.

Le comité de sélection

Les dossiers des candidatures seront examinés par un comité composé des membres du comité Santé et Sécurité de l'ABQ.

Le comité de sélection doit s'assurer que les innovations ont porté fruit.

Les membres du comité doivent :

- remplir la grille d'évaluation afin d'évaluer les dossiers de candidature;

- prendre part à la remise des Prix dans les régions.

Les conditions d'admissibilité au concours

Toute personne ou groupe d'individus qui souhaitent participer doit être employé d'un producteur qui, lui, doit être un membre en règle de l'ABQ. Le concours est destiné aux membres-producteurs.

L'initiative ou la réalisation présentée :

- doit favoriser la prévention des accidents et des maladies liés au travail;
- doit être en fonction dans l'établissement au moment de l'inscription au concours;
- doit être liée à la production du béton et aux activités connexes (production, livraison et maintenance)

Veillez noter :

- qu'une amélioration apportée à une réalisation soumise antérieurement constitue une nouvelle candidature acceptable;
- qu'il importe peu que la réalisation présentée

ait été mise en œuvre récemment ou non, l'important étant que l'innovation ait fait ses preuves.

Plus d'une idée novatrice peut être présentée par producteur et ces idées seront considérées de façon distincte.

Les critères de sélection

Pour chaque dossier de candidature, la notation est faite en fonction des critères suivants :

□ **Créativité (30 points)**

Façon nouvelle, inhabituelle, originale, de traiter une situation, d'examiner ou de résoudre un problème.

□ **Complexité (20 points)**

Degré de complexité des contraintes techniques ou des comportements à modifier. De 0 à 4 points seront distribués sur les sujets suivants : mobilisation du personnel, mauvaises habitudes enracinées, quantité de mesures à prendre et le temps nécessaire pour les appliquer, l'automatisation de postes de travail, l'expertise nécessaire.

❑ **Proactivité (20 points)**

Capacité de l'établissement à trouver des solutions à des problèmes éventuels, à prévenir des événements susceptibles de se produire et à appliquer d'avance les moyens de prévention qui s'imposent.

❑ **Élimination du danger (30 points)**

Degré d'élimination du danger.

❑ **Solution « VERTE » (Bonus 5 points)**

Les solutions présentant un aspect environnemental seront bonifiées de 5 points.

En cas d'égalité, la solution verte pourra déterminer un gagnant.

Grille d'évaluation des réalisations

Critère	Description	Intéressant 1-2-3	Très intéressant 4-5-6	Remarquable 7-8-9
Créativité (30 points)	Façon nouvelle, inhabituelle, originale, de traiter une situation, d'examiner ou de résoudre un problème	Achat d'équipement, achat de services, adoption d'une méthode de travail ou d'une mesure venant d'ailleurs	Un équipement ou une façon de faire a été modifié ou adapté.	Un dispositif ou un appareil a été inventé ou une façon de faire novatrice a été adoptée.
Complexité (20 points)	Degré de complexité des contraintes techniques ou des comportements à modifier	Il faut tenir compte des éléments suivants : la mobilisation du personnel; les mauvaises habitudes enracinées; la quantité de mesures à prendre et le temps nécessaire pour les appliquer; l'automatisation de postes de travail; l'expertise nécessaire		
		Faible degré de complexité	Degré de complexité moyen	Degré de complexité élevé
Proactivité (20 points)	Capacité de l'établissement à trouver des solutions à des problèmes éventuels, à prévenir des événements susceptibles de se produire et à appliquer d'avance les moyens de prévention qui s'imposaient	Mesures consécutives à une intervention coercitive (CSST, Équipe de santé au travail, etc.)	Mesures consécutives à des lésions professionnelles	Initiative de prévention venant du milieu
Élimination du danger (30 points)	Degré d'élimination du danger	Équipement de protection individuelle, équipement de protection collective, ou activités de sensibilisation, de formation ou d'information	Combinaison de moyens de prévention	Moyens permettant l'élimination du danger à la source

Les prix

Trois prix d'innovation seront remis, soit :

1^{er} prix de 1 000\$ - Or – Simard Suspension inc.



2^e prix de 500\$ - Argent – London



3^e prix de 250\$ - Bronze – Lefco



Tous les récipiendaires auront la chance de recevoir leurs prix lors du congrès d'été de l'ABQ. De plus, ils recevront une plaque à leur nom, un trophée et verront leurs noms immortalisés sur une plaque à l'ABQ.

Merci à nos commanditaires

Bonne chance à tous!



FORMULAIRE D'INSCRIPTION Prix innovation en santé et sécurité du travail

Renseignements sur le ou les participants

Nom du participant ou du groupe : _____
Nom du producteur : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____

Renseignements sur la réalisation

Titre : _____

Problème à résoudre

Décrire les risques avant la mise en œuvre du moyen de prévention. Indiquer la nature et la gravité des lésions professionnelles :

Mesures préventives

Décrire le moyen de prévention et préventif, comment et par qui il a été mis en œuvre :

Résultats

Indiquer les résultats observés :

Utiliser ce formulaire pour la mise en candidature, il peut être accompagné d'informations complémentaires d'une page maximum et de photos démontrant l'innovation.

Retourner le formulaire d'inscription rempli au bureau de l'ABQ au 8000 Décarie, bureau 420, Montréal, Qc H4P 2S4 ou par courriel à dbrazeau@betonabq.org



8000, boul. Décarie, bureau 420
Montréal (Québec) H4P 2S4
Téléphone: (514) 731-0021
Télécopieur : (514) 731-5067
www.betonabq.org

SOLIDE. DURABLE... *VERT.* DESIGN...

